

Maxime Prévot «Je ne serai plus ministre après les communales»

INTERVIEW

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

On le sent nerveux ce jeudi. Maxime Prévot n'en est pourtant pas à sa première interview. Il connaît la musique et sait esquiver les questions embarrassantes. Ses jambes qui gesticulent sous la table le trahissent. Le mobilier vibre! Et quand il n'est pas assis, il tournicote dans son bureau ministériel de la place des Célestines à Namur, un sandwich à la main. Il est sur le départ.

Après avoir jonglé pendant trois ans entre sa fonction de vice-Premier cdH au gouvernement wallon et sa carrière de bourgmestre «empêché», le Namurois est à un tournant dans sa carrière politique. Il va quitter le gouvernement avant l'échéance de son mandat. Pas aujourd'hui, mais dans quelques mois. «Ma priorité sera le mayorat de Namur. Les circonstances de 2014 m'ont amené à exercer des responsabilités ministérielles.» Pas forcément candidat, son président Benoît Lutgen l'a poussé à monter dans l'attelage gouvernemental. «Mais aujourd'hui, les choses ont changé. J'entends les messages et le contexte. Je quitterai le gouvernement wallon au plus tard en 2018 pour les élections communales. Je ne serai plus ministre après les communales.»

Il quittera le navire gouvernemental avec «conviction» et le sentiment «d'avoir œuvré pour le bien de la Wallonie». Si le cœur y est, ces derniers mois, certains le disaient excédé par les attaques. Critiqué, tout comme son collègue Paul Magnette, pour ne pas avoir su choisir entre sa ville et le gouvernement, Maxime Prévot sait que «l'heure est à un débat sur le cumul des mandats». Il a choisi sa ville de Namur. Mais l'avait-il vraiment quittée?

Un salaire, point final!

À l'inverse du revirement façon football panique du Parti socialiste pour le décumul intégral, Maxime Prévot est plus nuancé. «Aucun des problèmes liés à André Gilles, Stéphane Moreau, Yvan Mayeur, Laurette Onkelinx et Pascale Peraita ne trouve sa source dans un cumul de député/bourgmestre. Aucun! Les députés et les bourgmestres de petites communes rurales ou de pôles urbains qui siègent dans les assemblées vivent comme une insulte le fait qu'on les pointe du doigt

alors qu'ils ne sont en rien à la source de tous les problèmes évoqués depuis des mois. Le problème est lié à un scandale sur les rémunérations.»

Sans savoir s'il briguera un nouveau mandat de député régional après les communales, selon lui, interdire les cumuls serait une erreur. «Ne confondons pas le cumul des rémunérations avec le cumul des fonctions. Il faut permettre le cumul des fonctions mais interdire qu'il y ait deux salaires. Il ne faut pas couper le lien avec les territoires. Ce qui heurte les gens, ce sont les rémunérations! Il faut un salaire. Il faut supprimer la règle des 150%. C'est le salaire d'une fonction, et c'est tout!»

Frictions au sein du ménage PS-cdH

D'ici son départ, Maxime Prévot doit assurer la cohabitation avec ses collègues socialistes du gouvernement. Il vous dira que le «climat est globalement bon» et que «pour l'heure, on continue à avoir autour de la table du gouvernement des gens raisonnables et pour l'essentiel pragmatiques» mais l'ambiance est à l'orage. À force de voir sortir des nouveaux scandales dans la presse, les tensions montent entre ministres. Au Parlement mercredi, Maxime Prévot s'en est pris avec virulence à la sortie médiatique du patron de la FGTB wallonne et de celui de la mutualité Solidaris – «des représentants de la galaxie socialiste» – qui critiquaient le travail gouvernemental dans les matières sociales. Bloqué par le PS dans son dossier de l'assurance autonomie, Maxime Prévot a pris cette attaque pour lui! «On sent le partenaire dans les cordes. Avec les sondages qui témoignent de la perte pour le PS et de l'augmentation des intentions de vote pour le PTB, le Parti socialiste a tendance de plus en plus à radicaliser son discours de gauche ce qui crée des tensions idéologiques au sein du gouvernement.»

Avant de flinguer les sorties idéologiques du ministre socialiste Christophe Lacroix en matière de réforme fiscale, Maxime Prévot pointe un autre cas d'école. «Pour se refaire une santé, les socialistes prennent un peu de largesses par rapport à ce qui était la ligne de conduite fixée en 2014. Par la porte ou par la fenêtre, ils sont en train d'imposer tous azimuts des réductions linéaires du temps de travail pour tout le monde sans perte salariale et avec compensation d'embauche. À

les écouter, ils auraient voulu imposer cela à l'IFAPME mais finalement, cela a été retiré du contrat de gestion qui a été validé jeudi. Ils voulaient aussi lancer des expériences pilotes au niveau des pouvoirs locaux. Ils ne cachent pas que c'est aussi le premier élément qu'ils voudraient privilégier dans tout accord non-marchand. Je crains qu'on ne soit pas une région en bonne santé économique pour se permettre d'être la première à vouloir à ce point diminuer le temps de travail sans perdre le moindre euro de salaire. Ce n'est pas ce qui va contribuer à rendre plus compétitives nos entreprises, nos PME. La Wallonie, ce n'est pas Monaco ni le Grand-Duché du Luxembourg.»

Bye bye la hausse de l'IPP

Autre sujet, même ambiance: la réforme fiscale. Attention, ça cogne. «On a essayé d'éviter qu'il y ait une hernie fiscale!»

Une parenthèse préalable s'impose. Refusant d'employer le terme marchandage – «je déteste cela» – Maxime Prévot dit ceci: «Le cdH a fait savoir qu'il voulait réussir sur l'assurance autonomie au même titre que le PS veut réussir sur la réforme fiscale.»

Cette incise terminée, revenons au dossier fiscal.

–Maxime Prévot, pourquoi avoir fait remonter les négociations autour de la réforme fiscale wallonne au niveau des présidents de parti?

– «Nous avons eu des divergences. Le fait que le ministre du Budget Christophe Lacroix se soit si régulièrement exprimé dans la presse en dévoilant certaines de ses intentions sans qu'on ait pu en discuter préalablement au gouvernement a crispé le partenaire. Christophe Lacroix est charmant mais ce n'est pas le moins à gauche. Il a

«Le PS a tendance à radicaliser son discours de gauche, ce qui crée des tensions idéologiques.»

adopté des postures socialistes qui ne sont pas celles du ministre du Budget du gouvernement wallon. Résultat, les discussions se font entre les deux présidents de parti (avec Maxime

Prévot et Paul Magnette, NDLR). On discute tant la question de la réforme fiscale que de l'assurance autonomie.»

En attendant un accord favorable d'ici le 21 juillet, Maxime Prévot assure que le cdH a obtenu gain de cause. «Toucher à l'impôt des personnes physiques en créant une nouvelle tranche au-delà des 50% comme l'a présenté Christophe Lacroix était non négociable. La hausse de l'IPP n'est plus sur la table des discussions entre les présidents de parti. Le côté rebutant de ce message politique serait inver-

sement proportionnel au gain réel. Il suffisait que quelques milliers de Wallons décident d'aller s'installer à Bruxelles pour qu'il y ait un effet négatif avec plus de départs de gens qui contribuent au budget wallon que de recettes liées à cette réforme.» À l'écouter, le projet de taxe sur les robots de Lacroix est également tombé dans les limbes. «Comme message anti-plan Marshall 4.0, anti-numérique, on peut difficilement faire mieux. Pour un gain marginal, cela a un effet dévastateur. Cela donnerait l'impression qu'à l'heure du XXI^e siècle on revient avec des recettes du XIX^e siècle!»

Il ne crie pas pour autant victoire. «Tant qu'il n'y a pas d'accord sur tout il n'y a d'accord sur rien.» Ce qui ne l'empêche pas d'esquisser un petit sourire au moment d'évoquer les points poussés par le cdH. «Il faut faciliter l'accès à la première propriété pour les jeunes couples. C'est un élément fort sur lequel nous avons des exigences déposées sur la table du gouvernement. On a un accord de principe! Tous les frais connexes à l'acquisition d'une maison, comme les frais de notaire ou les droits d'enregistrement, ne doivent plus constituer

une prise à la gorge supplémentaire. La solution doit passer par un prêt à taux zéro et des paiements échelonnés dans le temps. Il va aussi y avoir une réflexion sur une mesure fiscale susceptible de permettre à une personne âgée de disposer de facilités pour adapter son logement.»

Reste l'inconnue autour de la télé-redevance. Sautera, sautera pas? Il faut trouver 100 millions d'euros. «La Région n'a pas les moyens de raser gratis. Il y a toujours des incertitudes sur le mécanisme à mettre en place pour financer

la fin de la télé-redevance.»

Finissant son deuxième sandwich, Maxime Prévot conclut avec cette phrase: «Je travaille avec des ministres socialistes mais je ne suis pas socialiste. On verra demain de quoi l'avenir sera fait...» Il rappellera en fin de journée pour préciser ses propos. «Je veux éviter toute ambiguïté. Je ne suis pas en train de dire qu'on va retirer la prise et quitter le gouvernement!»

Il reste au cdH à lui trouver un intérimaire pour quelques mois.